



# VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

## DEMANDE DE CONCESSION

### ÉTAT CIVIL

Postes 5173 - 5176

Titre n° .....

Plan n° .....

Division .....

Pleine terre  Caveau

Nombre de places .....

Module ..... Case .....

### Je soussigné(e)

nom (*nom de jeune fille à préciser*) .....

prénoms .....

demeurant à .....

.....

agissant en qualité de <sup>(1)</sup> .....

### déclare faire la demande à M. le Maire <sup>(2)</sup>

d'une concession de  $\diamond$  2 m<sup>2</sup> (*adulte*) ou (*autre dimension*)  $\diamond$  ..... m<sup>2</sup> de terrain pour une durée de  30 ans ou  50 ans ou  perpétuelle ou bien  $\diamond$  1 m<sup>2</sup> (*uniquement pour les enfants*) en décennale.

d'une case de columbarium pour une durée de  10 ans ou  30 ans ou  50 ans.

au cimetière de .....

pour y établir la sépulture de <sup>(3)</sup> .....

.....

### Cet achat constitue <sup>(2)</sup> :

une première demande.

un renouvellement

Ou

de la concession n° ..... division ..... plan .....

de la case de columbarium n° ..... module ..... case .....

acquise par ..... le .....

en  décennale,  trentenaire ou  cinquantenaire au cimetière de

une conversion

Condé  la Pie  Rabelais 1  Rabelais 2

### (1) Préciser votre qualité, trois cas :

a) concessionnaire

b) seul ayant droit du concessionnaire décédé (*produire l'acte de décès*)

c) l'un des ayants droit du concessionnaire décédé déclarant me porter fort pour les autres ayant droits (*en faire la preuve*)

### (2) Cocher les cases utiles

### (3) Personnes pouvant être inhumées, il existe trois types de concessions dites :

a) **individuelle** (*uniquement pour une seule personne nommée*)

b) **collective** (*énumérations d'un groupe de personnes uniquement*)

c) **de famille** (*concessionnaire, ascendants, descendants, alliés et personnes aux-quelles le concessionnaire est attaché par des liens affectifs ou de reconnaissance*).

J'accompagne ma demande **d'un chèque libellé au nom du Trésor public** au tarif fixé par délibération du conseil municipal.

En outre, je **m'engage à effectuer les travaux obligatoires prévus par le règlement des cimetières** et à ne rien réclamer à la ville au cas où la sépulture serait endommagée par des mouvements de terrain résultant d'infiltrations, d'anciennes carrières ou de toute autre cause.

Fait à ....., le .....

**Signature accompagnée des mots « lu et approuvé »**

Renv. Ancienne Fiche	Fiche Cimetière	Fiche Mairie	Inscrit Feuille ordre	Inscrit Plan	Inscrit Registre	Date d'EFFET du

### Hôtel de Ville

Téléphone : 01 45 11 65 65

Courriel : nouscontacter@mairie-saint-maur.com

Toute correspondance doit être adressée à

**Monsieur le Maire de Saint-Maur - Hôtel de Ville - 94107 SAINT MAUR DES FOSSES CEDEX**